

ASSEZ D'ÊTRE MAL-LOGÉ.E.S!

LE LOGEMENT : BESOIN ESSENTIEL, DROIT BAFOUÉ

Le logement n'est pas qu'un simple bien de consommation, ni un simple secteur d'investissement. Il est avant tout un besoin essentiel qui occupe une place centrale dans la vie de chaque personne.

Peu importe notre sexe, notre âge, notre nationalité, notre profession, notre revenu, notre religion, pouvoir se loger est avant tout un besoin essentiel qui occupe une place centrale dans la vie de chaque personne. Le logement, c'est son chez-soi, c'est le refuge où on trouve la stabilité, c'est le cœur de son milieu de vie, de son réseau social. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux le considère même comme un des déterminants de la santé.

Nous voulons nous loger dans des conditions qui respectent la dignité humaine.

Dans beaucoup de cas, c'est impossible : loyers trop chers, insalubres, incapacité de se trouver un logement ou de rester dans celui-ci parce qu'on subit de la discrimination ou parce que le parc locatif disparaît peu à peu. Au Québec, le droit à un logement sain, bon marché, accessible et sécuritaire est continuellement bafoué. Des centaines de milliers de locataires sont mal-logé.e.s.

NOUS EN AVONS ASSEZ!

ÊTRE MAL-LOGÉ.E.S, C'EST :

VIVRE DANS DES LOGEMENTS DE MAUVAISE QUALITÉ, INSALUBRES, METTANT EN DANGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES OCCUPANT.E.S

Des propriétaires immobiliers n'entretiennent pas leurs immeubles. Des locataires doivent vivre dans des logements où il y a présence de vermines, punaises de lit, infiltration d'eau, de moisissures, où le chauffage est déficient, portes non sécuritaires, balcon rongé par la rouille, etc. Ces problèmes affectent la santé et la sécurité des locataires.

Les liens entre la salubrité des logements et la santé des locataires sont maintenant établis. Vivre dans un logement insalubre peut avoir de graves conséquences sur la santé de ses occupants. Les locataires vivants dans de telles conditions développent des problèmes physiques (maladies respiratoires, éruptions cutanées) et psychologiques (isolement, dépression).

Le toit qui nous abrite ne devrait pas nous rendre malades!

ASSEZ... DE L'INSALUBRITÉ!

La réglementation provinciale et municipale en matière de salubrité et sécurité des logements au Québec est complexe, multiple et non harmonisée. Il est plus que temps que les locataires bénéficient d'un code du logement provincial et en attendant, d'une meilleure application des règlements municipaux existants sur la salubrité.

PAYER TROP CHER POUR SE LOGER

Depuis le début des années 2000, il y a une flambée des loyers. Les ménages locataires sont étranglés par les augmentations abusives de loyer qui se répètent année après année, mettant en danger la satisfaction de leurs autres besoins fondamentaux. Personne ne devrait avoir à faire des choix comme celui de se loger ou se nourrir.

Trop de ménages voient leur droit au logement bafoué en raison de trop faibles revenus. Nombreuses sont les familles qui visitent les banques alimentaires, les personnes assistées sociales qui doivent jeûner plusieurs jours par mois pour réussir à payer leur loyer, les familles migrantes qui n'ont d'autres choix que de vivre à plusieurs dans de trop petits appartements.

ASSEZ... DE PAYER TROP CHER!

Il serait facile de réglementer le marché privé afin d'alléger le fardeau des ménages les plus démunis : il suffirait de rendre obligatoires les mécanismes de contrôle des loyers de la Régie du logement qui sont présentement facultatifs. Il est grand temps que le gouvernement mette en place un contrôle obligatoire et universel des loyers.

NE PAS TROUVER DE LOGEMENT CONVENABLE

Trop souvent, la recherche d'un logement ressemble à une véritable course à obstacles. En plus des loyers trop chers, les locataires sont confrontés aux enquêtes de crédit, à la discrimination directe, à la collecte de renseignements personnels. Lorsqu'on est sans emploi, femme monoparentale, étudiantEs, personnes migrantes, sans papiers, familles nombreuses, se faire refuser un logement sur la base de préjugés discriminatoires est chose commune. Lorsque les facteurs discriminants se superposent (être femme monoparentale, immigrante, sur l'aide sociale), il est presque impossible de se trouver un logement. Se trouver un logement convenable devient pour plusieurs une mission impossible.

ASSEZ... DE LA DISCRIMINATION!

Lorsqu'on réussit à se trouver un logement, on souhaite y rester. Or, des propriétaires et spéculateurs exercent des pressions de toutes sortes sur les locataires afin de les amener à quitter des logements qu'ils veulent relouer plus chers ou transformer en condominiums. Chaque année le parc de logement locatif se voit amputé de centaines de logements.

Les logements sont rares, chers et en mauvais état. La Régie du logement, l'instance chargée de protéger les ménages locataires, faillit à sa tâche. Les délais aberrants pour obtenir une audience découragent les locataires d'ouvrir un dossier à la Régie. Pendant ce temps, son tribunal expulse des locataires pour non-paiement de loyer et accorde des reprises et évictions de manière expéditive et selon des procédures qui favorisent systématiquement les propriétaires. Les locataires se retrouvent chassés de leur chez-soi, déracinés de leur milieu de vie.

ASSEZ... DE SE FAIRE ÉVINCER!

ASSEZ... D'ATTENDRE APRÈS LA RÉGIE!

La Régie du logement devrait encadrer la recherche de logement, freiner l'érosion du parc locatif et permettre aux locataires de trouver justice face aux abus de propriétaires dans des délais raisonnables.

LUTTE SOLIDAIRE POUR LES DROITS DES LOCATAIRES



ASSEZ D'ÊTRE MAL-LOGÉ.E.S!

LES PROBLÈMES DE LOGEMENT, ÇA SUFFIT! LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA RÉGIE DU LOGEMENT DOIVENT AGIR!

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) est en campagne pour défendre le droit fondamental à un logement sain, bon marché, accessible et sécuritaire.

On est plus de 1 300 000 ménages locataires au Québec, il faut s'unir pour lutter ensemble pour le droit au logement.

SUIVEZ LES ACTIONS DE LA CAMPAGNE : WWW.RCLALQ.QC.CA OU SUR FACEBOOK RCLALQ DROIT AU LOGEMENT ET JOIGNEZ-VOUS À NOTRE LUTTE !

ACTIONS À VENIR DANS LA CAMPAGNE

- 15 DÉCEMBRE 2014: Conférence de presse sur les reprises de logement et envoi de cartes de « vœux » au ministre responsable de l'habitation, Pierre Moreau
- JANVIER 2015 : Conférence de presse sur les hausses de loyer pour dévoiler la compilation des hausses de loyer et lancer la campagne « Oui vous pouvez refuser une augmentation de loyer »
- 18 FÉVRIER 2015 : Action de mobilisation sur les hausses de loyer
- 17 MARS 2015 : Actions régionales dérangeantes contre la Régie du logement
- 24 AVRIL 2015 : Journée des locataires et Manif nationale à Québec

LE RCLALQ

Le Regroupement des comités logement et associations des locataires du Québec a été fondé en 1978. Il regroupe 48 groupes de défense des droits des locataires et a comme mandat principal de promouvoir le droit au logement et d'être un porte-parole politique pour les locataires, en particulier pour les ménages locataires à faible revenu. Nos grands dossiers sont le contrôle des loyers, la salubrité des logements, la protection du parc locatif, la discrimination et l'accessibilité à la Régie du logement.

RCLALQ

2000 boul. Saint-Joseph Est, Montréal, Qc., H2H 1E4
514-521-7114 / 1-866-521-7114 / rclalq@rclalq.qc.ca

